GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES CAPITALE
ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DES MINISTRES
DU VENDREDI 24 DECEMBRE 2021

---

1. Sanction par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de l'Ordonnance modifiant certaines dispositions de l'Ordonnance du 20 octobre 2006 établissant un cadre pour la politique de l'eau et de l'ordonnance du 8 septembre 1994 réglementant la fourniture d'eau alimentaire distribuée par réseau en Région bruxelloise en vue d'y insérer des mesures sociales. (GRBC-RV-47.75852)

2. Sanction par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de l'Ordonnance contenant le Budget des Voies et Moyens de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2022. (GRBC-RV-47.75853)

3. Sanction par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de l'Ordonnance contenant le Budget général des Dépenses de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2022. (GRBC-RV-47.75854)

4. Sanction par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du règlement contenant le Budget des Voies et Moyens de l'Agglomération de Bruxelles pour l'année budgétaire 2022. (GRBC-RV-47.75855)

5. Sanction par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du règlement contenant le Budget général des Dépenses de l'Agglomération de Bruxelles pour l'année budgétaire 2022. (GRBC-RV-47.75856)

6. Sanction par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de l'Ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune modifiant l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 27 juillet 2017 fixant les règles de répartition de la dotation générale aux communes et aux CPAS de la Région de Bruxelles-Capitale à partir de l'année 2017. (GRBC-RV-47.75857)